

Appel à Communication

Viabilité environnementale et bibliothèques

Avec le soutien de la section Préservation et Conservation

Thème:

Convertir la bibliothèque à l'écologie d'une manière durable.

Le groupe d'intérêt spécialisé Viabilité environnementale et bibliothèques de l'IFLA lance un appel à communication pour sa session publique sur le thème du développement durable comme outil éco-responsable de transformation des bibliothèques.

Le programme du SIG rejoint le thème central de la conférence *Accès libre au savoir, promouvoir un progrès durable*. Cela est envisageable par la manière dont les bibliothèques s'engagent dans des pratiques durables ou prônant la durabilité.

Thème de la session:

L'intérêt pour les problématiques environnementales est de plus en plus central dans la société. Or, les bibliothèques d'aujourd'hui font face aux crises énergétiques, à la croissance des prix des matières premières, aux réductions des subventions publiques, et à l'augmentation de la consommation des ressources.

Même si des bibliothèques écologiques toutes neuves sortent de terre, la plupart des structures existantes demeurent des endroits de consommation importante et de gaspillage des ressources. La question est alors de trouver comment développer ou convertir les bibliothèques en un modèle plus durable, ou au moins contribuant au modèle général du développement durable ? Cette problématique se décline à travers les points suivants :

Bâtiments :

Rénover ou adapter les constructions : quels moyens pour réduire l'impact environnemental sans construire de nouveaux bâtiments.

Penser ou repenser les systèmes électriques et d'air conditionné en favorisant l'éclairage naturel et la prise en compte des conditions climatiques locales.

Publics :

Respecter la santé et le bien-être des publics et des employés : un point central de la transformation durable de la bibliothèque.

Evaluer les risques sanitaires et de santé publique liés à la Wifi, la RFID, les nanotechnologies, etc.

Comment associer les usagers aux programmes de développement durable ?

Usages

Comment rendre l'utilisation des bibliothèques écologiques ?

Les solutions incluent par exemple (liste non exhaustive) : la coopération avec les ONG environnementales, l'accès facile pour les transports doux (vélos, roller...), l'offre de containers à recyclage (métal, bouteilles, batteries...) ou la promotion de sacs écolo (papier ou coton?).

Management

Quelles directives adopter pour les bonnes pratiques en bibliothèques ?
Quels sont les outils déjà existants pour aider les employés à travailler de manière soutenable ?
Quels outils et procédures éco-responsables les bibliothèques peuvent produire pour mieux s'inscrire dans le développement durable ?

Le programme fondamental Préservation et Conservation et la section Préservation et Conservation de l'IFLA offrent une riche production sur le sujet des collections. Ainsi ce thème ne sera pas abordé durant la session publique du groupe Viabilité environnementale et bibliothèques, à l'exception toutefois de collections élaborées sur des domaines particuliers comme le développement durable et l'écologie.

Si votre bibliothèque est engagée dans l'un de ces thèmes, ou dans des thématiques équivalentes, le groupe Viabilité environnementale et bibliothèques sera heureux de vous accueillir pour sa session publique. Quels que soient les thèmes abordés, la préférence sera accordée aux communications basées sur des faits concrets plutôt que sur des aspects théoriques.

Langue de la session: La communication devra se tenir dans une des langues officielles de l'IFLA. La traduction simultanée n'étant pas garantie pour cette session publique, il est fortement recommandé d'offrir une présentation visuelle rédigée en anglais (ou bilingue dont l'anglais), même si l'expression orale est délivrée dans une autre langue officielle.

Information et dates importantes:

Les propositions de communication doivent être soumises avant le **17 Avril 2010**.

Elles doivent être envoyées à Veerle Minner van Neygen, présidente du groupe Viabilité environnementale et bibliothèques: veerle.minner@yahoo.es et Vincent Bonnet, co-président du SIG : vincentbonnet.1@free.fr

La proposition doit indiquer clairement:

Le titre de la présentation proposée

Les contours (le résumé) de la présentation (300 mots maximum)

Nom(s) du (des) intervenant(s)

Position ou titre du (des) intervenant(s)

Employeur ou Institution employeur du (des) intervenant(s)

Adresse e-mail

Numéros de Téléphone/fax

Courte biographie du (des) intervenant(s)

Toutes les propositions seront évaluées par un comité de référence représentant le groupe Viabilité environnementale et bibliothèques.

Les candidat(e)s choisi(e)s seront prévenu(e)s à partir du **3 mai 2010** et devront fournir leur présentation complète au plus tard le **30 mai 2010**, afin de permettre la relecture des présentations et leur proposition à la traduction.

Résumé et communication complète doivent être envoyés par email.

La longueur de la communication ne dépassera pas 10 pages maximum, interligne simple.

Le texte doit être en anglais, français ou espagnol avec un résumé d'une page. Chaque intervenant aura de 20 à 30 minutes pour assurer sa communication, qui pourra être suivie de questions et discussions avec la salle.

Les auteurs doivent fournir les informations personnelles sus-mentionnées et l'ensemble des détails permettant de les contacter lors de la livraison de la communication.

Lors de la présentation, l'intervenant ne devra pas lire sa communication, mais plutôt expliquer les idées principales d'une manière claire et simple.

Rappel

*Toutes les propositions de communication doivent être envoyées avant le **17 Avril 2010**.*

Important, merci de noter ce qui suit:

L'ensemble des dépenses, incluant l'accès au congrès, le voyage, le séjour, etc., est de la responsabilité du (des) auteur(s) / intervenant(s). Aucun soutien financier ne peut être fourni par l'IFLA, mais une invitation spéciale peut être fournie au (des) auteur(s) / intervenant(s) si besoin. Certaines associations nationales professionnelles peuvent attribuer des bourses couvrant certaines dépenses pour se rendre au congrès.